

L'ETOILE DU NORD

Imprimé et publié par ALBERT GERVAIS. ABONNEMENT UN AN, PAYÉ D'AVANCE..... 50 CTS. A LA FIN DE L'ANNÉE..... 75 CTS.

La rédaction du journal n'est pas responsable des idées et des opinions émises par ses correspondants. En faisant changer votre adresse, ne pas oublier d'indiquer le nom de l'endroit d'où vous partez. Ce point est très important.

L'ETOILE DU NORD

JOLLETTE, JEUDI, 12 SEPTEMBRE 1895

Un mot aux maîtres de Poste

Il y a des maîtres de poste qui s'acquittent scrupuleusement de leurs devoirs; nous ne pouvons trop les en remercier; mais il y en a d'autres qui, par oubli, indifférence, ou coupable négligence, ne livrent pas à nos abonnés, le numéro de notre journal.

L'éditeur d'une gazette fait son possible pour préparer et expédier à temps le journal à ses souscripteurs, mais par la faute de certains maîtres de poste trop négligents ou qui ne sont pas à leur place, arrive souvent que plusieurs de nos abonnés ne sont servis que tous les 15 jours.

Nous connaissons quelques-uns de ces coupables employés et si l'abus dont nous nous plaignons, ne cesse pas, nous nous adresserons aux autorités, et nous publierons les noms des coupables.

Quelques-uns de nos défunts

En assistant au service funèbre de feu J. B. Delfausse, vendredi dernier, notre souvenir se reportait naturellement vers nos officiers publics que la mort nous a enlevés dans ce district. Ils sont déjà nombreux et l'on voit avec peine que le deuil a visité bien des familles et a pris place à plus d'un foyer.

Nous citons de mémoire entre autres noms, ceux qui suivent, sans garder l'ordre chronologique :

A Joliette.—L. T. Groulx, protonotaire; B. H. Leprohon, shérif; L. S. Morin, protonotaire; J. O. Désilets, protonotaire; J. O. Leblanc, ex-régistrateur; Chs. G. Beaudoin, ex-régistrateur; L. Désaulniers, coroner; L. A. Panneton, grand-connétable; A. B. Déry, ex-grand-connétable; Louis Bolduc, géolier; Isidre Gervais, géolier.

A L'Assomption.—Marcel Poirier, régistrateur; A. D. Dorval, inspecteur d'écoles; L. U. Fontaine, ex-magistrat de D.

A Ste-Julienne.—A. E. Beupré, régistrateur; J. Beauchamps, greffier.

Nos hommes de profession décedés.—I. N. Melançon, F. B. Gadin, D. Beupré, L. A. McConville, C. P. Charland, Alex. Archambault, J. E. Beupré, Godf. Cellin, Chs. Faribault, avocats; Dr J. E. Courteau, Dr J. B. Gauthier, Dr F. X. Côté, Dr S. Viger, Dr V. Côté, Dr P. C. Léodel, Dr L. Lafortune, Dr N. H. Paquet, Dr N. Bourgeois, Dr J. E. Caron, médecins; J. O. Leblanc, Aimé Dugas, L. Désaulniers, H. Désaulniers, Joseph Baby, notaires; Joliette, Hon. Ls. Archambault, C. Archambault, Eug. Archambault, J. N. E. Faribault, M. Poirier, E. B'ain, notaires; L'Assomption, Ths. Garault, J. M. Lamarche, P. Blouin, notaires, St-Lin, Ls. Jeannot, Jos Laporte, D. H. Grégoire, notaires, St-Esprit, J. Beauchamps, notaire, Ste-Julienne, J. Bourgeois, notaire, Ste-Ambroise, Louis Lavesque, L. J. Déziel, notaires, Ste-Mélanie, N. Lacasse, notaire, Ste-Elisabeth, B. A. Laporte, notaire, Ste-Alexis, O. Peltier, L'Epiphanie, Caroleux, L. Laurier, arpenteur, St-Lin, F. P. Quinn, arpenteur, Rawdon.

Nos représentants décedés.—Hon. L. A. Olivier, Hon. Ls. Archambault, Hon. P. U. Archambault, J. H. Jobin, Hyp. Cornélius, Jos Papin, Jos. Dufresne, F. Dugas, J. L. Martin, L. G. Martin, Alex. Archambault, O. Peltier, Etienne Mathieu, L. A. McConville, F. B. Godin.

Il en est certainement que nous oublions, tout à fait involontairement, et qui ne feraient que grossir la liste déjà trop longue des victimes que la mort a faites parmi nos hommes de certaines classes.

Aux Collégiens de Joliette.

La rentrée à l'Alma Mater est un jour, qui fait époque dans la vie d'un écolier.

Après deux longs mois au sein de la famille, au grand air de la liberté, reprendre le chemin du collège, se remettre à travailler des leçons et des devoirs plus ou moins attrayants, en tête à tête presque continué avec de gros dictionnaires, qui parfois, même malgré des recherches opiniâtres, ne livrent pas le sens d'une phrase obscure de Cicé-

ron ou de Tacite, outre mille autres petits ennuis prévus et imprévus, n'y a-t-il pas de quoi assombrir le front le plus serein ?

Et ces pauvres nouveaux que vous rencontrez ici et là au milieu des corridors, comme le sourire, dont ils vous saluent déguisé mal les larmes récentes ! Il est si dur de se séparer d'une bonne mère ! de quitter les douceurs du foyer !

Eh bien, cependant, chers amis, vous conviendrez qu'il y a encore plus de joie que de tristesse en cette journée-là. A chaque pas, vous revoyez un condisciple; les impressions les plus vives se communi-

quent à la course; et quelles franches poignées de mains s'échangeant à droite et à gauche ! Vous êtes heureux de vous constituer les protecteurs et les guides des jeunes arrivants; et ceux-ci chassent toute inquiétude, chez vous, les étrangers d'hier sont les camarades de demain.

Tous, remplis d'espérances, de bonne volonté, sous une direction aussi habile que paternelle, vous ne craignez point de franchir les obstacles inévitables d'une année scolaire. Par une application assidue, par une conduite irréprochable, vous vous promettez de dédommager vos chers parents de leurs sacrifices. Avec l'esprit de foi qui vous anime, vous comprenez comment il vous faut correspondre aux bienfaits innombrables que le Seigneur vous ménage dans ce précieux asile. Voilà, il me semble, les sentiments confus, peut-être, mais réels de vos cœurs généreux, au début de cette année nouvelle.

Pardonnez moi d'avoir avancé de la perspective des fatigues de l'étude attristait le front des élèves; ce n'est pas à vous certainement que je songeais alors.

Vous voulez être toujours et partout des hommes de courage.

L. F. B.

Un couple patriarcal.

Nous avons eu le plaisir assez rare de rencontrer ici, ces jours derniers, en visite chez leur fils, M. Joseph Piquette, forgeron, M. Narcisse Piquette et Dame Marguerite Laberge, son épouse, rentiers de la paroisse de St-Jacques.

M. Narcisse Piquette âgé de 87 ans révolus, et Madame Piquette, de 84 ans passés, compte déjà plus de 66 années de mariage. Ces quasi nonagénaires sont frais, vigoureux, alertes et jouissant de toutes leurs facultés intellectuelles, et ne souffrent d'aucunes des caducités et des décrépitudes de la vieillesse.

Ces patriarches qui sont presque nés avec le siècle, ont eu déjà l'insigne bonheur de célébrer leurs noces d'or et leurs noces de diamant, au milieu d'une foule nombreuse d'enfants, de petits-enfants et d'arrière-petits-enfants, ainsi que de nombreux parents à tous les degrés.

Il y a déjà plus de six ans que leurs noces de diamant ont été célébrées, et tout fait espérer que ce couple tout-à-fait remarquable célébrera le 70ième anniversaire de leur union conjugale, et nous le leur souhaitons de tout cœur.

Actuellement M. et Madame Piquette ont le bonheur de voir leurs enfants, au nombre de 8 encore vivants, (une seule étant décédée) leurs petits enfants au nombre de 28 vivants, et leurs arrière-petits enfants au nombre de 12 également vivants.

Ces dignes vieillards ont élevé 9 enfants, dont 7 garçons et 2 filles. Monsieur Joseph Piquette, de Joliette, chez qui nous avons eu le plaisir de les saluer est un de leurs plus jeunes fils.

Seance à Joliette

Les amateurs de Joliette, sont à préparer pour jeudi, le 19 courant, une séance dramatique, musicale, etc, qui promet d'être très intéressante, et qui sera donnée dans la grande salle du marché.

A partir de lundi le 16 courant, le diagramme de la salle, sera exposé chez MM. Guibault et Gravel, marchands, où les billets seront en vente.

Prix populaire: Admission 15 cts. Siège réservé 25 cts. Espérons qu'il y aura foule.

STE-ELIZABETH

L'épouse de M. Chrysologue Joly, née Zulma Joly est décédée en cette paroisse mardi dernier après une maladie de quelques mois, soufferte avec la plus grande résignation chrétienne. La défunte laisse pour déplorer sa perte, un époux et un enfant, Madame Joly n'était âgée que d'environ 29 ans. La famille Joly voudra bien recevoir en cette circonstance douloureuse nos sincères condoléances.

CORRESPONDANCE

DANS QUÉBEC ET ONTARIO, PERTES DES COMPAGNIES D'ASSURANCE SUR LE FEU EN 1894.

M. le Rédacteur,

En réponse à ce que vous nous demandez concernant les pertes causées par le feu durant la dernière année, nous vous informons que d'après les statistiques officielles, les pertes totales pour les provinces de Québec et Ontario, ont été comme suit :

Table with 4 columns: Month, Québec, Ontario, Total. Rows for Jan, Feb, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Sept, Octobre, Nov., Déc., and Total.

Et les Cies d'assurance ont payé pour: Janvier \$269,600, Février 276,350, Mars 193,000, Avril 470,600, Mai 373,100, Juin 348,200, Juillet 210,700, Août 295,000, Sept. 202,100, Octobre 175,500, Nov. 318,300, Déc. 226,100. Total \$5,233,200 \$3,358,500. Conséquemment les pertes sèches se chiffrent par \$1,874,650,00. Cet exemple prouve que la protection est d'une nécessité urgente, car après tout, si ces pertes n'étaient en partie couvertes par les Assurances, elle causeraient une ruine; chaque année le feu fait des ravages considérables. Nous établissons qu'en 1893 dans les deux mêmes provinces, la totalité des pertes a été de \$6,232,530,00 sur lesquelles \$3,955,730,00 ont été remboursées par les assurances. En 1892, pertes de \$5,260,000, remboursement \$3,503,250,00, ce qui démontre que dans la période des 3 dernières années les pertes ont été de \$16,734,330,00 et les assurances ont remboursé \$10,817,530,00.

Ces chiffres parlent par eux-mêmes et doivent être assez énergiques pour convaincre les gens bien pensants de protéger leur propriété, dans une certaine proportion. Nous pouvons ajouter que notre agence seule à Joliette a payée en dommages partiels la jolie somme de \$8023,70 et ce, sans contestation ni troubles aux assurés.

Nous profitons de la circonstance pour remercier cordialement nos clients et inviter le public à nous accorder son patronage, certain d'avance qu'en nous confiant leurs risques, les gens seront certains de ne pas s'exposer aux troubles ni aux lenteurs et quelques fois même aux pertes qu'ils éprouvent en donnant leurs applications à des agents inconnus qui souvent représentent des compagnies plus ou moins recommandables.

PROVOST & PICHÉ, Agents d'assurance, sur le feu, la vie, les accidents et les garanties. Joliette, 10 Sept. 1895.

LAVALTRIE

Dimanche, le 8 du courant, M. J. B. A. Richard, de Joliette, a donné devant le cercle agricole de cette paroisse une conférence des plus intéressantes. M. Richard, par son expérience personnelle, a su acquiescer des connaissances très étendues en fait d'agriculture et, ce qui est encore mieux, c'est qu'il a le talent de si bien développer ses connaissances devant ses auditeurs qui tout en l'entendant, comprennent parfaitement la sagesse de ses observations et doivent en tirer un grand profit. Les méthodes exposées par M. Richard sont très pratiques et nul, qui n'est pas un routinier incurable, ne peut dire qu'il ne peut pas opérer d'après les données si pleines de bons sens de cet aimable conférencier. Avant de partir, M. Richard reçut les remerciements de ses auditeurs.

A la même assemblée, le Dr Martineau, secrétaire du cercle, proclama les noms des heureux gagnants dans le concours qui avait eu lieu pour les meilleurs champs de blé d'inde à fourrage et de betteraves. L'examen de ces champs avait été fait dans le mois dernier par MM. Kelly, Fél. Picard et Louis Lacombe nommés juges à cet effet. M. Anthime Héto, président, avait conduit ces messieurs dans leur tournée et leur avait offert, au retour, un dîner superbe. Voici les noms des gagnants :

- CHAMP DE BETTERAVES: 1er prix, M. Louis Boisjoly, 2e M. Ephrem Martineau, 3e M. Ed. Martineau, 4e M. Isaac Giguère, 5e M. Anthime Héto, 6e M. Joseph Pelletier. CHAMP DE BLÉ D'INDE: 1er prix, M. Séraphin Goyet, 2e M. Joseph Chevalier, 3e M. J. Grenier, 4e M. Ed. Mousseau, 5e M. Antoine Lacombe, 6e M. Adrien Héto.

Abonnez-vous à L'ETOILE DU NORD, 50 cts par année seulement



M. Alfred Smith Toronto, Ont.

Laisse Faible et Abattu

Refait et Augmente en Poids par Hood's Sarsaparilla. Le témoignage suivant vient d'un résident de Toronto, bien connu parmi les employés des chemins de fer et les officiers du gouvernement. M. Alfred Smith, dont la photographie est publiée ci-dessus, a été employé pendant plusieurs années par la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, ayant occupé les huit dernières années la position de directeur de tout le fret d'entreposés à Toronto: "Toronto, Ont., Canada, 8 février 1894. "C. I. Hood & Co, Lowell, Mass. "Messieurs:—Je sens qu'il est de mon devoir de vous écrire pour vous dire le résultat de l'usage que j'ai fait de Hood's Sarsaparilla. Après une grave attaque de la grippe qui m'avait

HOOD'S Sarsaparilla

GUERIT laissé dans un état de grande faiblesse, j'ai acheté trois bouteilles de Hood's Sarsaparilla. Je n'en suis servi suivant les directions. Et Elle m'a Complètement Refait et je pèse 18 livres de plus qu'avant ma maladie. Je prends un grand plaisir à recommander Hood's Sarsaparilla à tous ceux qui souffrent de faiblesse du corps." ALFRED SMITH, 23 rue Bank. Hood's Pills guérissent la constipation, en rendant l'action du canal alimentaire.

L'ÉPIPHANIE.

Le 29 août dernier est décédé à l'âge de 73 ans, l'un de nos bons citoyens, M. J.-Bte Charpentier, cultivateur. Sa mort a été l'écho de sa vie, c'est-à-dire d'une vie de sacrifice, de dévouement et de prières. Il était beau de voir ce vénérable vieillard entouré de ses onze enfants à l'heure suprême (8 garçons et 3 filles) à l'heure suprême et leur faisant avant de mourir ses derniers adieux et ses recommandations pour eux et pour leurs petits enfants. Beati qui in Domino moriuntur.

Samedi dernier, vers 7 hrs du soir pendant les exercices de la neuvième préparatoire à la fête de la Nativité de la B. V. M. alors que beaucoup de pieux fidèles étaient réunis à l'Eglise, le tocsin annonça le feu. Ce fut une panique générale dans l'église, chacun de sortir et de s'informer où était le feu. On se rassura bientôt en apprenant que l'incendie, qui avait originé chez M. le boulanger Z. Picard, avait été maîtrisé par les efforts de nos habiles pompiers.

Les pertes qui sont minimes sont couvertes par les assurances.

L'assurance "Liverpool, London & Globe" s'est empressée de régler les pertes et dommages encourus par notre Fabrique par le commencement d'incendie dû à la foudre tombée sur notre église le 18 août dernier.

Nous devons mentionner ici que l'Extincteur-Durand nous a rendu un service éminent dans la circonstance. Probablement que sans son assistance il nous aurait été difficile, si non impossible d'arrêter les progrès de l'incendie.

Notre ligne téléphonique locale fonctionne à merveille. Déjà plus de trente bureaux sont en communication dans le village, ce qui nous prouvent que les sacrifices que nous avons fait pour ces améliorations sont amplement payés par leurs excellents résultats.

Les dégâts de notre église, occasionnés par le tonnerre, sont à peu près tous réparés. Cependant, M. le curé n'est pas encore monté en chaire dimanche dernier, vu que la colonne et la chaire ont été ébranlées par le choc de l'électricité et que ces réparations n'ont pas encore été faites.

Incendie par la foudre.

Pendant l'orage de samedi soir, la foudre est tombée sur la grange de M. Evangéliste Beaudry, cultivateur, du rang de la Base de Roch, paroisse St-Charles Borromée, et la grange qui contenait la récolte de l'année, des voitures et autres objets, a été complètement détruite. Les pertes sont d'au moins \$300 et il n'y a pas d'assurance.

C'est un avertissement pour ceux qui négligent de tenir leurs bâtisses assurées.

Pour en arriver aux faits concernant Hood's Sarsaparilla, informez-vous en auprès des personnes qui prennent cette médecine, ou bien lisez les déclarations souvent publiées dans ce journal. Elles vous convaincront que Hood's Guérit. Hood's Pills guérissent la constipation.

Feu Jean Basile Delfausse

Vendredi, le 6 septembre, ont eu lieu les funérailles de feu Jean Basile Delfausse, dont nous avons annoncé le décès dans notre dernier numéro.

Le cortège funèbre était suivi par une foule nombreuse de parents et d'amis, tant de la ville que de l'étranger, accourus ici pour témoigner de leurs regrets pour la perte de ce vertueux citoyen.

Le deuil était conduit par son fils M. J. R. Delfausse, par ses gendres, Messieurs Aimé Turcotte, Alfred Dufresne, Jos Côté, d'Ottawa, MM. Georges, Engène, Henri Delfausse, ses neveux, M. A. Dufresne, fils. Puis venaient presque tous les citoyens de la ville de Joliette, qui assistèrent en très grand nombre au service.

Les porteurs du corps étaient MM. Pierre Bonin, J.-Bte Arbour, F. Xavier Morel, F. Xavier St-André; les porteurs des coins du drap étaient MM. B. Vézina, J. B. Chapdelaine, L. A. Derome, P. E. McConville, E. Asselin, R. M. Leprohon.

Le service fut chanté par le révérend P. Beaudry, prêtre, curé de la paroisse, assisté de diacre et sous-diacre.

La messe des morts fut très bien rendue par le chœur de chant de notre paroisse. Après le service, le cortège funèbre se reforma pour aller reconduire la dépouille mortelle du défunt à son ancienne résidence, et le samedi matin le corps fut transporté à Montréal où il fut inhumé au cimetière de la Côte des Neiges.

St-Jacques

On nous écrit: Monsieur Ludger Cloutier de Penetanguishene, comté Simcoe, Ontario, était en visite ces jours derniers en son ancienne paroisse de St-Jacques, et nous avons eu le plaisir de le rencontrer chez M. Delphis Laliberté.

Monsieur Ludger Cloutier, frère de M. Joseph Cloutier, de cette paroisse, est établi dans la province d'Ontario, depuis 25 ans et y a été employé par différents compagnies de commerçants de bois (Boss in the bush) comme contre-maître à leur grande satisfaction. Il est aujourd'hui le père de 12 enfants, 4 garçons et 8 filles, tout pleins de vigueur et de santé.

Monsieur Cloutier avait épousé à Ste-Mélanie, Mademoiselle Emélie Dubau, qui jouit avec sa famille de l'honnête aisance que le travail et l'économie de son époux leur ont assurée.

Ste-Julienne

Consécration de l'Eglise

GRANDIOSE DÉMONSTRATION

Mercredi dernier la jolie paroisse de Ste-Julienne était en liesse. C'est qu'il s'agissait de consacrer l'église de l'endroit. Comme nous l'avions annoncé, Mgr l'archevêque Fabre, accompagné d'un nombreux clergé, arriva la veille au soir par la voie du Grand Nord. Une foule considérable s'était portée à la rencontre du vénéré prélat. A l'arrivée du convoi, la procession—une des plus imposantes que nous ayons encore vues—se forma ayant à sa tête une cavalcade d'environ cent coursiers montés chacun d'un jeune cavalier portant à la main une torche allumée. Le mouvement de cette troupe improvisée créait un intérêt nouveau, la lueur vive des flambes disputant la lumière au pâles clartés de la lune et des étoiles. La voiture soute-nant sa Grandeur était tirée par deux magnifiques chevaux. A côté de Monseigneur avaient pris place M. le curé Viau et M. le maire G. Lambert. A leur suite venaient une centaine de voitures et plus portant les membres du clergé et les nombreux citoyens et visiteurs accourus de toutes parts. Décrivie dignement le zèle déployé dans l'ornementation et l'illumination des demeures la où l'imposant cortège devait défiler serait faire l'histoire chacune des maisons sur l'entier parcours de la procession. Qu'il soit dit à l'honneur des paroissiens de Ste-Julienne qu'ils avaient répondu avec empressement et générosité à l'appel de leur digne curé. Tel le chef, tel les sujets. Donnez-moi à la tête d'une paroisse une homme énergique et clairvoyant autant que religieux et dévoué—un homme de son siècle en un mot—et je vous montrerai le progrès, la force, la vertu et la foi. M. le curé Viau prêcha d'exemple aussi bien que de précepte. Aussi le presbytère, l'église et la terrasse avoisinante rayonnaient-ils de lumières, de fleurs, de grâce et de beauté. A

une heure indiquée, un feu d'artifice, préparé avec tout l'art possible fut lancé dans l'azur d'une nuit enchanteresse. La foule suivait d'un œil avide la course des fusées et autres pièces pyrotechniques qui en perçant les nues, éclataient en une pluie d'or. Comme dernier message de ce réjouissant spectacle, et aux acclamations de la foule un ballon s'éleva tranquille et majestueux dans la sérénité du ciel.

Les cérémonies de la consécration furent solennelles et impressionnantes. Que de prières, de chants, de bénédictions et d'invocations! Quand les saintes reliques eurent été déposées dans le tombeau du grand autel, on permit à la foule d'entrer. L'intérieur de l'église était superbement orné. L'office propre de la dédicace achevé, il y eut messe solennelle chantée par le Rvd M. Larose, ancien curé de cette paroisse. Mgr l'archevêque assistait au trône. Un chœur puissant rendit la messe du second ton harmonisée. A l'offertoire, MM. Martel, Archambault et Thibodeau exécutèrent avec plein succès le *Jesus Dei vivi* de Verdi. M. le professeur Paul Denis tenait l'orgue.

Les membres du clergé présents étaient: Mgr Fabre, M. l'abbé Proulx, ch. Hon. V. R. Univ. L. curé de St-Lin. MM. les abbés Légaré, sup. coll. de l'Assomption; Beaudry curé de Joliette; Dajenais, curé de St-Roch de l'Achigan; Larose, curé de Laprairie; Magnan, Vic. St-Jérôme; Lesage, curé de l'Enfant-Jésus, Montréal; Perrault, vic. à Berthier; Labrèche, Laporte, anc. curé; Dugut, curé de Ste-Philomène; Ecrémont, curé de Ste-Cunégonde; Thifault, curé de St-Liguori; Desrosiers, St-Esprit; Labonté, vic. à Rawdon; Morin, Berthier; Pinault, curé de St-Canut; Gaudet, curé de l'Epiphanie; Mauseau, Joliette; Prieur, Ste-Sophie; Sylvestre, coll. Joliette; Viger, curé de Ste-Marie Salomé; A. Morin, St-Jean Baptiste Montréal; Perrault, Sec privé; Desrochers, St-Esprit; Bourgoin, vic. St-Lin; Desrochers, Joliette; Rabeau, curé de St-Lambert; Baillairgé, curé de Rawdon; Viau, curé de Ste-Julienne; Laporte, curé de St-Ambroise; Laffrèrre, curé de St-Théodore de Chertsey; Vignault, St-Denis et les RR. PP. Godfs et Vermeiren.

A l'issue de la messe une adresse de félicitations fut présentée à sa Grandeur par M. le maire de la paroisse. Mgr, dans sa réponse, fut très heureux. Il regarda cette journée comme une des plus belles circonstances dans la vie d'un évêque. La démonstration de la veille prouvait leur esprit de foi, car, pour eux, il était le représentant de Dieu. Les nombreuses bénédictions qu'il avait répandus sur ce temple rejailliraient sur les familles. Il les engagea à venir souvent prier dans ce lieu à jamais sanctifié. L'office terminé, Sa Grandeur se rendit au presbytère précédé du porte-croix.

DECES

—A Joliette, le 7 septembre courant, Mme Archange Hénault, épouse de feu M. Basile Masse, à l'âge de 72 ans.

Elle a été inhumée à St-Thomas de Joliette, lundi dernier.

—A L'Epiphanie, le 8 du courant, à l'âge de 6 ans, Marie-Anne, fille unique de M. Israël Marien, bourgeois.

—A Montréal, le 11 courant, est décédé Cordéa St-Jean, épouse de Roch Beauchamp, à l'âge de 37 ans et 5 mois. Madame Beauchamp est la fille de M. Pierre St-Jean, marchand, de cette ville.

NAISSANCES.

—A St-Jacques de l'Achigan, le 5 courant, l'épouse de M. J. A. Foucher, un fils.

—A St-Jacques de l'Achigan, le 7 courant, l'épouse du Dr L. G. Courteau, une fille qui reçut au baptême, les noms de Marie-Rose de Lima-Adélaïde-Corine-Alice. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Dugas, qui, il y a 25 ans étaient aussi parrain et marraine de Mme Courteau, leur petite-fille.

—A St-Félix de Valois, le 11 courant, l'épouse de M. J. A. Asselin, ferblantier-marchand, un fils.

Parrain et marraine M. Emile Carpentier et Delle Maria Turcotte.

Tué par les chars.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons avec chagrin que M. Désiré Champagne, de St-Thomas de Joliette, a été tué hier soir, près de la station de Berthier, par le train du C. P. R. M. Champagne a eu les deux jambes coupées et a été entraîné dans un ponceau (culvert). Il a conservé sa connaissance jusqu'à sa mort qui est arrivé environ une heure après l'accident. Il laisse une épouse et 10 enfants.

ECHOS DE JOLIETTE.

M. H. L. Piquette a vendu son fonds de commerce à M. Louis Farly, et ce dernier le fait vendre par encan. MM. Landreville & Frère, ont besoin immédiatement de plusieurs filles d'expérience, comme couturières. On annonce le mariage prochain d'une jolie brunette, de cette ville, à un citoyen bien posé dans la société Joliettoise. M. J. A. Martin, agent des terres de la Couronne, a transporté son bureau, à sa maison privée, rue Mansan, Joliette. Les grandes courses au trot qui devaient avoir lieu en cette ville, le 11 du courant, sont remises par cause de mauvais temps, à mardi, le 24 septembre. M. Chs Michaud et son épouse, de St-Paul, Minn., étaient en cette ville, mercredi, les hôtes de M. N. A. Guibault. M. Michaud est un citoyen distingué qui fait certainement honneur aux canadiens. MM. Anderson, Woodman, Brandreth, Bouchard et Crabtree, fils, sont partis lundi dernier pour une excursion de pêche et de chasse, à St-Michel des Saints. Nous leur souhaitons bonne chance. Ces jours derniers, les Rvdes Sœurs Ste Anne, qui ont un établissement à Rawdon, ont choisi un magnifique piano Featherston, chez M. J. C. Robitaille, marchand, à Joliette, pour l'utilité de leur institution. Nous n'avons pas encore complètement épuisé notre édition populaire de "Joliette Illustré," quoique nous en vendions encore, chaque jour, de nombreux exemplaires. 30 centins à l'étranger, 25 centins à nos bureaux. Perdu.—Il a été perdu dans la paroisse de St-Paul, une montre en argent; cette montre appartient à M. Arthur Malo, de St-Paul. Celui qui la retrouvera est prié de la remettre à ce bureau et recevra une récompense. Il est question que Joliette aura sous peu, son théâtre, une fois le mois, à date fixe. C'est un projet qui mérite certainement l'encouragement populaire. Nous souhaitons aux organisateurs, tout le succès qu'ils méritent. Ce théâtre sera strictement moral.

L'Assomption

On nous écrit de l'Assomption: Les secours de la Providence sont à construire une immense bâtisse beaucoup plus considérable que leur ancienne maison. L'ouvrage avance vite; déjà le 3e étage se dessine dans l'air et va aider à donner à cette construction un aspect important.

MM. J. E. Faribault, C. R.; A. Marsan, Prof. à l'Ecole d'Agriculture, A. Archambault, marchand, M. Gauvin, H. C. S. et J. E. Duhamel, Eer, N. P. sont à faire l'inventaire des biens de M. Vve Chs. Faribault qui doit dans quelques semaines aller se retirer avec sa jeune fille au couvent de la Providence. La Villa Faribault va être à l'avenir occupée par M. René de Salaberry jusqu'à la vente de cette propriété. La vente à l'encan se fera vers le 25 prochain.

L'exposition du comté de L'Assomption, doit avoir lieu le 2 octobre prochain, à St-St-Paul l'Ermite. Tout promet d'être grandiose. Le comté de jeunes gens est à organiser un grand concours de jeux pour le 2 octobre et, à cet effet, des sollicitations vont être faites aux cultivateurs et aux marchands pour que ceux-ci fournissent du grain ou des effets de groceries, etc., pour être donné comme prix au concours. Nous engageons tout le monde à ne pas se faire tirer l'oreille et à donner un peu, afin d'encourager par là le projet qui ne manquera pas ainsi de réussir et de fournir à tous l'occasion de s'amuser à qui mieux mieux.

Dame Vve J. B. Forest, bien connue à Joliette, doit aller elle aussi demeurer chez les sœurs de la Providence. Madame Forest en quittant sa maison, abandonne le droit qu'elle a sur cette propriété qui devient celle des Rvdes sœurs; ainsi l'ont voulu les dernières volontés de son mari décédé, il y a quelques années.

On annonce à l'horizon, le mariage d'une jolie blonde de cette ville, avec un jeune brun des environs de Montréal. Les épousailles auront lieu, dit-on, le 24 courant.

ST-AMBROISE de KILDARE.

Voici ce que l'un de nos correspondants nous envoie à la hâte: Mercredi soir, tel qu'annoncé, il y eut une conférence agricole, donnée ici, dans la salle publique, par M. J. B. A. Richard, dont le nom et l'expérience sont bien connus. A la conférence de mercredi, il y avait foule; non seulement tous les membres du cercle y assistaient, mais encore, la grande totalité de la

paroisse. Ce fut un succès complet. Le cercle compte 105 membres, le président est M. Joseph Loiseau, et le secrétaire est M. le Dr Jos. Lippé. La paroisse de St-Ambroise de Kildare est suffisamment connue de nos lecteurs pour nous dispenser de détails, mais j'aimerais à mentionner que le printemps dernier, il a été vendu pour \$18,000 de graine de mil seulement.

AU L'ESPOIR

Un montréalais raconte sa merveilleuse expérience

Il était mis sous les soins de médecins du pays et étrangers et avait subi une opération sans succès. Les Pâtes Roses du Dr Williams l'ont guéri après que tous les autres remèdes eurent failli.

Du Montreal Herald:

Les cas de guérison merveilleuses par l'emploi des Pâtes Roses du Dr Williams pour les personnes pâles sont nombreux, mais celui dont il est fait mention plus bas, offre un intérêt spécial, à cause des particularités de la maladie aussi parce que dans le cas présent la personne est bien connue à Montréal. M. Charles Frank, inspecteur du département des mécaniques de la compagnie de téléphone Bell, au numéro 371 de la rue aqueduc et qui demeure au numéro 51 de l'avenue Argyle, au cours d'une entrevue avec un reporter du "Herald", raconte la cure merveilleuse suivante, par l'emploi des Pâtes Roses. M. Frank qui est âgé de 25 ans est rusé, très intelligent et parle plusieurs langues et est apparemment en bonne santé. "Ma maladie survint d'une drôle de manière" a dit M. Frank. "Jusqu'à trois ans d'aujourd'hui je jouissais d'une parfaite santé. Vers cette époque pendant que j'étais à Glasgow, en Ecosse, où j'étais employé comme commis dans un hôtel, pendant une promenade en chapeau sur le Clyde, un orage sévère et je fus mal secoué par les vagues. Je dus recevoir des blessures internes quoique je ne ressentis sur le moment. En revenant chez moi je me sentis à l'aise sur la rue et l'on dut me transporter à mon logis en voiture, car mes jambes étaient totalement incapables de me supporter. Je restai au lit dans le même état pendant plusieurs jours, quand je repris des forces je m'aperçus que mon urine était rougeâtre. Je fis mander un



médecin qui me donna une ordonnance qui ne me fit aucun bien. Je m'en fus ensuite consulter le Dr St-C. McLeod qui me donna aussi une ordonnance et me conseilla d'aller à l'hôpital. Je n'étais pas disposé à suivre ses conseils et il me dit d'essayer le changement de climat, que j'avais une maladie de la vessie. Je suivis ses conseils et je vins à Montréal. Je ne fis absolument rien pendant un an, car je voulais me guérir. Pendant tout ce temps mon urine était sanguinolente et quoique je n'éprouvais aucune souffrance cette condition anormale était la source d'une anxiété cruelle. Finalement je rendis à l'hôpital Général où le médecin d'office me conseilla de rester, ce que je fis. Après y être demeuré cinq semaines sans éprouver d'amélioration dans l'état de ma santé, les médecins se consultèrent et jugèrent une opération nécessaire. Je m'y soumis. L'opération terminée, je ne me sentis pas mieux, l'état de ma santé n'ayant pas le moins du monde changé. Depuis ce temps j'ai continuellement essayé d-s remèdes, consulté d-s médecins sans ressentir la moindre amélioration de quoi que ce soit ou de qui que ce fut. J'étais au désespoir car les médecins qui avaient pratiqué l'opération ne pouvaient me dire qu'elle était ma maladie. Je m'adressai à l'hôpital, un soir de fois où l'on voulait me faire subir une seconde opération opération, probablement aussi infructueuse que la première, ce à quoi je ne me souciais guère de me soumettre. Des médecins crurent que j'étais atteint de consommation, d'autre du diabète, mais ne pouvaient, banger la culture sanguinolente de mon urine. Finalement, il y a environ deux ans j'entrai au service de la compagnie de téléphone B. l' où j'acquis "a présente place à force de travail. Mais je demurai toujours sous l'empire d'une profonde anxiété en me sentant faiblir tout le temps et mes jambes s'engourdir et devenir moles soûles. J'étais aussi pâle et j'avais l'air malade sans doute à cause de mes pertes de sang. D'un homme habituellement souriant je devins morne et abandonnai tout espoir de recouvrir la santé. Un samedi, il y a quelques mois en marchant le long de la rue Bleury, ayant vu l'annonce des Pâtes Roses du docteur Williams dans le Montreal Herald, j'entrai dans la pharmacie de John T. Lyons, et j'en achetai une boîte. J'avais fait l'essai de tant de remèdes que je me disais: "Si elles ne me guérissent pas je ne serai pas plus mal qu'aujourd'hui." Après en avoir pris une première boîte je me vis devenir plus fort et plus gai quoiqu'il n'y eut encore aucun changement dans la couleur de mon urine. Mais je me sentis encouragé et je m'en procurai trois autres boîtes déterminé à faire un essai complet des Pâtes Roses. Après que j'eus pris la deuxième boîte je m'aperçus que mon urine devenait plus claire, aussi je continuai à me servir des Pâtes en prenant deux après chaque repas. Quand j'eus fini de prendre la troisième boîte mon urine était claire, pour la première fois depuis trois ans. J'étais enchanté et je continuai à prendre les Pâtes jusqu'à concurrence de six boîtes. Je suis fort maintenant et je n'ai pas éprouvé de rechute et comme vous pouvez le voir la santé est apparue sur mon visage. Songez que j'ai été guéri par la valeur de \$3.00 d-s Pâtes Roses du Dr Williams après avoir consulté un grand nombre de médecins, subi une opération inutile, est encore une énigme pour moi et je regrette de n'avoir pas connu ce grand remède auparavant. J'aurais volontiers donné \$200 ou 300 à quiconque m'aurait garanti la guérison. Je consens, à dit en terminant M. Frank, à recevoir ceux qui désireront vérifier cette entrevue et je considère ceci comme un devoir envers mes concitoyens et comme un témoignage de gratitude envers le célèbre remède qui a produit une cure si merveilleuse. J'en suis arrivé à la conclusion que les Pâtes Roses sont les meilleurs reconstituants pour le sang qui existent et je crois que tout le monde devrait en faire l'essai.

Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu des Comtes de Rimouski, Temiscouata et Kamouraska.

AVIS PUBLIC.

Avis est par le présent donné, qu'en vertu d'un règlement passé par les directeurs de cette compagnie, le trois septembre courant (1895), une taxe ou répartition de vingt par cent a été imposée sur tous les billets de dépôt en force donnés depuis le 1er avril 1891 jusqu'au 30 mars 1894, et sur ceux donnés depuis le 1er septembre 1894 jusqu'au 1er de mars dernier (1895).

Le paiement de cette répartition est actuellement requis en vertu du dit règlement, et doit être versé au bureau du Secrétaire-Trésorier, en la ville de St-Germain de Rimouski, sous le plus court délai.

M. BERNIER, Secrétaire-Trésorier. Rimou-ki, 3 Septembre 1895.

Chapeaux! Chapeaux!

Le plus grand, le plus beau choix de chapeaux se trouve chez Mme Landry, qui a passé près de trois semaines à visiter les villes de Toronto, de Niagara et de Montréal, dans le but d'avoir toutes les nouveautés pour l'automne. Nos prix sont incomparables. Nous offrons une jolie soie pour matinées, à 20 cts la verge, des chapeaux en feutre depuis 25 cts à \$1.25, des rubans à garniture depuis 5 cts à 75 cts, des voiles depuis 5 cts à 50 cts, etc, etc. Notre assortiment de dent est au complet.

Une visite est sollicitée. MME J. N. LANDRY 25 av. 95, la.

FIERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS.

Cour Supérieure. Joliette, à savoir: JOSEPH ETU, No 2637. Demandeur; contre SINAI PIN, cultivateur, de la paroisse de Saint-Côme, et WILLIAM PIN, ci-devant cultivateur, du même lieu, et maintenant absent de la province.

1o Une terre située à Saint-Côme, étant le lot numéro seize (16), du onzième (11e) rang du canton de Cathcart, et contenant cent acres en superficie.

2o Une autre terre située au même lieu, étant partie du lot numéro dix-sept (17), du dit rang, contenant quatre arpents de largeur sur toute la profondeur du dit rang; bornée en front par le 10e rang, sa profondeur par le premier rang du canton Cartier, d'un côté par Charles Dabeau ou représentants, et d'autre côté par le dit lot No 16—et bâtie de maison, grange, étable et autres dépendances.

Pour être vendus à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Côme, le VINGT-HUIT SEPTEMBRE prochain, à NEUF heures de l'avant-midi. Le dit bref rapportable le trois d'octobre prochain.

A. M. RIVARD, Bureau du Shérif, Shérif. Joliette, 22 juillet 1895. 2811



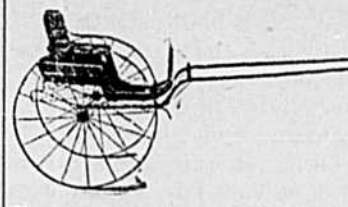
J. A. LAROCHELLE, Joliette, P. Q.

Marchandise d'Automne.

- Tweed, Etoffe, Serge noire et couleur pour habits d'hommes et pour pardessus, Flanelle jersey pour menteaux d'enfants, Flanelle d'opéra, patrons choisis, Flanellettes, le plus grand choix que nous puissions voir dans Joliette,

MARCHANDISES NOIRE, UNE SPÉCIALITÉ.

N. B.—Cahier de mode (Métropolitain), de Butherick & Co., pour les modes d'automne et d'hiver 1895 et 1896.



Hello! Venez-vous à Montréal pour l'exposition ou dans le mois de Septembre?

Avez-vous besoin d'un INSTRUMENT ARATOIRE, d'une Charrette, Wagon, Buggy avec ou sans couverture, votre boutonnière.

LATIMER, PENDANT L'EXPOSITION ET LE MOIS DE SEPTEMBRE, VENDRA TOUTE ESPÈCE DE VOITURE AU PRIX DU GROS POUR ARGENT COMPTANT.

VOYEZ LES PRIX. Charrette \$15.00, prix ordinaire \$22.00; Buggy ouvert, quatre genres de boîtes différentes, Concord, Spindle, Piano, et Corning, \$55.00, prix ordinaire \$75.00; Buggy couvert \$65.00, prix ordinaire \$90.00; Gladstone \$110.00, prix ordinaire \$150.00; Wagon, Express, \$50, \$60, \$70, \$80, prix ordinaire \$70, \$80, \$90, \$100. Cinquante jobs neufs et d'occasion à bas prix, Omnibus Rockaway, Doy Cut, voiture de famille, Phaeton, Charrettes et Buggy d'affaires. Tous ces prix réduits pour argent comptant.

NE MANQUEZ PAS CETTE OCCASION si vous avez besoin d'une voiture à bon marché. Frais de transport et passage payés sur toutes ventes au comptant, comme suit: Sur une vente de \$25, 25 milles; \$50, 50 milles; \$100, 100 milles, etc. R. J. LATIMER, 592 rue St-Paul, Montréal. 29 août 4f.

3 PETITS VERRES DE VIN ST-MICHEL

Pris chaque jour, pendant un mois, RENDENT LA SANTÉ A TOUS LES AGES. Ce vin merveilleux est indispensable aux enfants de constitution chétive, aux vieillards débiles et particulièrement à la femme chez qui,

IL FAIT DISPARAITRE LES PALES COULEURS, LES PALPITATIONS, LES VERTIGES, Les Migraines, Et toutes à tres indispositions.

LE VIN ST-MICHEL

DONNE L'APPÉTIT, REND LA DIGESTION FACILE, FAIT CIRCULER LE SANG CHAUD ET COLORÉ DANS LES VEINES, AUGMENTE LES FORCES, RÉVEILLE L'ESPRIT ET FAIT DISPARAITRE TOUTE CAUSE DE MALADIE.

Les malades désespérés

Feraient bien d'essayer ce cordial par excellence qui leur rendra sûrement et proprement la santé tant désirée. Les médecins les plus célèbres de l'Europe et l'Amérique le prescrivent avec le plus grand succès. Ce n'est pas une drogue ni une médecine patentée. Demandez à votre épicière ou à votre pharmacien le VIN ST-MICHEL et n'en acceptez pas d'autre.

Mongenais, Boivin & Cie., Montréal. Seuls agents pour le Canada.

VOICI POURQUOI ON DEVRAIT ASSURER SA VIE DANS LA Union Mutual Life Insurance Company DE PORTLAND, MAINE.

- 1ère—Parce qu'elle possède un actif bien placé de \$6,597,336.30
- 2ème—Parce qu'elle a un surplus au taux de 4 1/2 pour cent, de... \$727,200.00
- 3ème—Parce que son dépôt au Gouvernement, à Ottawa, pour la protection de ses porteurs de Polices Canadiens, est de \$515,749.
- 4ème—Parce qu'elle transige des affaires en Canada depuis 47 ans.
- 5ème—Parce qu'elle ne discute jamais les réclamations légitimes.
- 6ème—Parce que ses polices sont les plus libérales du marché.
- 7ème—Parce que ses polices sont incontestables après une année de leur émission.
- 8ème—Parce que ses polices donnent droit, après trois ans, aux bénéfices de la Célèbre Loi de Non-Confiscation du Maine.
- 9ème—Parce qu'elle a payé, en vertu de la loi de l'état du Maine interdisant la confiscation des polices, au-delà de \$500,000 de polices dont les primes n'avaient pas été payées depuis plusieurs années, même depuis 10 ans, chose que fait nulle autre compagnie.
- 10ème—Parce que ses paiements à ses assurés depuis sa fondation, dépassent \$28,000,000.00.
- 11ème—Parce que le montant de polices en vigueur, dans ses livres, est de plus de \$35,914,417.00.
- 12ème—Parce que, sous tout rapport, la Compagnie d'Assurance "Union Mutual Life Insurance Company" de Portland, Maine, sur la Vie offre à ceux qui veulent assurer leur vie plus d'avantages que n'importe quelle autre.

LETRE DE REMERCIEMENTS. M. WALTER L. JOSEPH, Gérant "Union Mutual Life Ins. Co.," Montréal. Cher Monsieur, Je me fais un devoir de vous remercier ainsi que la compagnie d'Assurance dite l'Union Mutuelle du Maine que vous représentez, pour la promptitude et la libéralité avec lesquelles vous avez réglé la réclamation de la succession Hébert en vertu de la police que feu M. J. O. Hébert avait prise dans votre compagnie. Il y avait à peine cinq ou six jours que les derniers documents requis à l'appui de cette réclamation vous furent produits et déjà nous recevions le chèque de la compagnie pour le montant de la police. Que vous ne nous enleviez pas seulement le chèque mais encore le compreniez en outre cent six piastres. Quand nous nous attentions à retirer mille piastres, c'est onze cent six piastres (\$116.00) que vous nous faisiez toucher, nous faisant ainsi participer dans les bénéfices de la compagnie. C'est de la plus haute libéralité et je vous en félicite comme je vous en remercie au nom de la succession. Une compagnie qui traite ainsi ses assurés mérite certes d'être encouragée du public, et j'espère que cet encouragement ne vous fera pas défaut. Bien à vous, J. M. TELLIER, M. P. P. Nous assurons les femmes au même taux que les hommes. Avant de faire assurer votre vie ailleurs, adressez-vous pour de plus amples détails à L. B. Fontaine, agent pour le District de Joliette. Bureau, rue DeLanandière, Joliette, P. Q.; vis-à-vis l'Hôtel Royal. 15 août 1895.

COLONNE DU "Bon Marché"

DU RANT LE MOIS DE SEPTEMBRE NOUS ALLONS VENDRE Tout ce qui nous reste DU STOCK D'ETE ET CELA A VIL PRIX.

Il nous reste encore

Des châlis, Des indiennes, Des étoffes à robe, Des ducks, Etc., Etc., Etc.

Nous les vendrons à moitié prix.

Toutes nos garnitures, Nos dentelles, Nos bas, Nos corps et caleçons d'été, à moitié prix.

Venez acheter nos bas à 5 cts.

Magnifique coton à drap double à 15 cts. Il suffit de voir notre magnifique assortiment de flanellette pour en acheter. Nous donnons toujours des présents.

GUIBAUT & GRAVEL, BLOC LACHAPELLE, JOLIETTE.

LA Societe Nationale de Sculpture

Incorporée par lettres patentes, Le 18 Juin 1895. FONDS CAPITAL: \$50,000. Le but de la Société est de développer et d'encourager les arts. Le porteur d'un de ces billets de 10 cts, est admis à concourir dans la distribution autorisée par la loi, des objets d'art, que la société fera à différentes dates. Tirage: Tous les mercredis.

DISTRIBUTION DES PRIX

1	Prix de la valeur de \$1.500	\$1.500
1	" " " " " "	400
8	" " " " " "	25
10	" " " " " "	10
40	" " " " " "	5
100	" " " " " "	2
300	" " " " " "	1

PRIX APPROXIMATIFS

100	Prix de la valeur de \$1.00	\$1.00
100	" " " " " "	100
399	" " " " " "	100
999	" " " " " "	100

\$5.098 Billets à vendre à ce bureau. Toutes les commandes reçues par la malle devront être accompagnées d'un timbre de 3 centins. 25 juillet 1895

FIERI FACIAS DE TERRIS. Cour Supérieure.

Joliette, à savoir: JOSEPH LORD & AL, Demandeurs; contre SEPAPHIN GAUDETTE, cultivateur, de Saint-Côme, Défendeur.

1o Une terre étant et comprenant le lot numéro vingt-sept (27), du dixième rang du township Cathcart, en la paroisse de Saint-Côme, dans le district de Joliette, de la contenance de cinq arpents de front sur vingt-six arpents de profondeur, plus ou moins, à la charge par l'acquéreur de payer au gouvernement de cette province la balance du prix de vente de la dite terre, et de se soumettre à tous autres règlements concernant les terres de la Couronne.

2o Une terre étant et comprenant le lot numéro vingt-deux (22), du dixième rang du township de Cathcart, en la paroisse de Saint-Côme, dans le district de Joliette, de la contenance de cinq arpents de front sur vingt-six arpents de profondeur, plus ou moins, à distraire de la dite terre un terrain appartenant à la corporation des écoles de la dite paroisse de Saint-Côme.

Pour être vendus à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Côme, le VINGT-TROISIEME jour de SEPTEMBRE prochain, à DIX heures de l'avant midi. Le dit bref rapportable le vingt-huitième jour de septembre prochain.

A. M. RIVARD, Bureau du Shérif, Shérif. Joliette, 15 juillet 1895, 2723

Feuilleton de L'ÉTOILE DU NORD No 106

LA MALEDICTION d'un PERE QUATRIEME PARTIE Les Mystères du Seullon XIV

LUCILE CHEZ CROQUEFER. Il s'occupait lui-même de mon déguisement. Il me peignit les jambes, les bras et me barbouilla la figure avec des couleurs. Il m'habilla ensuite, je ne sais comment, me couvrit de verroteries, et c'est dans cet accoutrement, sous cette mascarade, qu'il me montra aux deux ou trois cents personnes qui remplissaient la salle de spectacle. Du moment que j'avais consenti à me laisser transformer en femme sauvage j'aurais eu le courage peut-être de jouer ce rôle ridicule jusqu'au bout. Mais tout à coup, dans la salle, parmi les spectateurs, je reconnus Rouvenat. Il y avait à côté de lui deux belles jeunes filles qui me regardaient avec une curiosité pleine de compassion ! Que se passait-il en moi ? Je ne saurais le dire. Mes yeux se voilèrent, le sang bourdonna dans mes oreilles. L'aise par une sorte de vertige, il me sembla que tout dansait autour de moi ; je ne voyais plus que des figures grimées, horribles ; j'entendais comme des hurlements. Croquefer voulut me faire manger un morceau de viande crue. — C'était dans mon rôle, — je le repoussai avec épouvante. Il voulut me frapper pour me forcer à obéir. Alors, je crois que le rappel, je poussai un grand cri et je m'enfuis. Une femme de la troupe, qui m'avait prise en affection, m'aïda à me débarrasser du costume dont j'étais affublée. — Croquefer est un menteur, il vous a trompée, me dit-elle ; il n'a jamais cherché à savoir ce qu'était devenu votre enfant ; il vous a promis de vous le faire retrouver bientôt ; c'est faux. Je vous le répète, il ne sait rien. Il vous a menti pour vous faire consentir à jouer le rôle de la femme sauvage. — Oh ! le misérable, m'écriai-je désespérée. Mais est-ce bien vrai ce que vous me dites ? — Je n'ai aucune raison de vous tromper, moi, me répondit-elle ; Croquefer s'est moqué de vous. Si je n'avais pas de la sympathie pour vous, je ne vous aurais rien dit ; mais je suis bien aise que vous sachiez la vérité à quoi vous en tenir sur toutes les belles promesses du patron. Je repris à la hâte mon vêtement, et, sans avoir seulement pensé à me laver la figure, je me glissai hors de la tente et me sauvai à toutes jambes. Je fuyais Croquefer, avec l'idée bien arrêtée, cette fois, de me soustraire pour toujours à mon esclavage. Mais hélas ! je n'avais plus d'espoir. En admettant que mon fils existât, je me voyais séparée de lui pour toujours ; il était à jamais perdu pour moi. Je courus pendant deux ou trois heures à travers les champs, sans même me demander de quel côté je me dirigeais. J'étais presque folle ; je sentais plus vivement toutes mes douleurs, j'avais la mort dans l'âme. La pensée de mon fils ne me soutenait plus. Ce jour-là je songeai au suicide. Si je me fusse trouvée au bord de la Saône, je me serais probablement jetée dans l'eau pour mettre fin à ma misérable vie. Un peu avant le coucher du soleil, je m'arrêtai près d'une fontaine à l'entrée d'un petit village. J'avais complètement oublié le travail du pinceau de Croquefer. J'avais encore sur la figure, les bras et les jambes des dessins bizarres, cherchant à imiter le tatouage de certains sauvages. Je m'empressai de me débarrasser de ces parvins, non sans peine, à faire reprendre à ma peau sa couleur naturelle. Il ne me restait plus que le pénible souvenir d'avoir été un instant la grande reine des Okanda. Pour une reprise, un raccommodage quelconque ou tout autre petit service, que je leur rendais volontiers, les saltimbanques me donnaient quelques sous de loin en loin, quand ils le pouvaient, c'est-à-dire quand ils avaient de l'argent. Grâce à ces libéralités, j'étais parvenue à amasser une quarantaine de francs. Comme je vous l'ai dit, mon cher Jean Renaud, cette somme m'a permis de vivre près du Seullon, depuis bientôt deux mois, sans que je fusse obligée de mendier, ce que je n'aurais pu faire, dans la crainte d'être reconnue.

Ainsi, si je n'avais pas eu cet argent, qui provient de mes économies de plusieurs années, ou je serais morte de faim ou j'aurais été forcée de m'éloigner du Seullon. Je ne vous aurais pas rencontré, mon ami ; au lieu de la lumière qui m'environne, je serais encore plongée dans les ténèbres, mon cœur ne se serait pas ouvert à l'allégresse et je ne verrais point s'avancer vers moi la radieuse espérance ! — Où serais-je en ce moment ? je n'ose me le demander. — Ah ! Jean Renaud, il faudrait être aveugle et je serais ingrate envers Dieu si je ne reconnaissais pas l'œuvre de sa divine Providence ! Je ne suis plus maudite ! Je ne suis plus maudite ! — XV LA PORTE DE LA CAVE Jean Renaud resta presque toute la journée avec Lucile pour lui tenir compagnie. Ils parlèrent longuement du passé et formèrent de magnifiques projets dans l'avenir, non pour eux, ils s'oubliaient complètement pour ne penser qu'à leurs chers enfants. Cependant Lucile ne perdait point de vue les paroles menaçantes du fils Parisel, l'épouvantable danger que courait Blanche, si le misérable parvenait à s'introduire dans la ferme comme il en avait l'intention. Elle pouvait faire prévenir la jeune fille d'avoir à se tenir sur ses gardes ; mais c'était l'effrayer sans la soustraire à la vengeance du beau François. Si elle avertissait Jean Renaud, celui-ci voudrait défendre sa fille, et elle ne songerait pas sans terreur à ce qui arriverait si le père de Blanche et le fils Parisel se trouvaient en présence. Un meurtre était à redouter. Ayant résolu de garder le silence sur ce qu'elle avait entendu derrière la haie du jardin du berger, et voulant à tout prix défendre la jeune fille contre son féroce ennemi, nous avons dit qu'une inspiration lui était venue. Toutefois, elle ne pouvait rien faire sans le secours de Jean Renaud. Après avoir causé de leurs enfants, de leur mariage et de leur bonheur, dont ils seraient les témoins, Lucile dit à Jean Renaud : — Quand la nuit sera venue et que tout le monde dormira à la ferme, je voudrais y entrer sans que personne le sût. Jean Renaud la regarda avec surprise. — C'est une idée qui m'est venue, reprit-elle ; je désire passer cette nuit près de mon père, dans la chambre de Rouvenat. — Du moment que vous avez ce désir, Lucile, et que c'est votre volonté, je n'ai pas d'objection à vous laisser faire ; je ne vous demande même pas pourquoi cette idée vous est venue. Dès hier, si vous l'aviez voulu, vous seriez installée à la ferme, vous auriez repris la place qui vous appartient. Maintenant, il faut trouver le moyen de vous faire entrer dans la maison, ce qui est assez difficile quand toutes les portes ont été fermées. — C'est vrai ; aussi ai-je compté sur vous. Autrefois, si j'ai bonne mémoire, la porte d'entrée sur la cour avait deux clefs, il faudrait pouvoir s'en procurer une. — Le plus simple serait de prévenir Blanche, de la mettre dans le secret. — Non, répliqua vivement Lucile, je tiens plus que jamais à ce que Blanche et mon père ne sachent rien avant l'arrivée de Rouvenat et de mon fils au Seullon. Je veux également que ma présence cette nuit dans la maison de mon père soit absolument ignorée. — Ma conduite doit vous étonner, mon ami, je le comprends. Je ne saurais pas moi-même vous bien expliquer les raisons qui me font agir. J'obéis en ce moment à une inspiration, à une voix intérieure qui me conseille. Assurément, il serait naturel que j'allasse immédiatement trouver mon père pour lui dire : Votre fille n'est pas morte ; je sais que vous l'appellez, que vous l'attendez, me voici... Vous m'avez maudite, mais Dieu s'est lassé de me faire souffrir, je reviens, bénissez-moi ! Oui, je pourrais faire cela ; mais cette voix dont je viens de vous parler me crie impérieusement que l'heure n'est pas encore venue. Elle me retient, m'arrête, je l'écoute. Il me semble que c'est à Dieu que j'obéis, que Dieu veut cela. — Oui, fit Jean Renaud, il y a de ces voix auxquelles on obéit ; c'est comme une volonté mystérieuse qui s'impose à nous. — Puis après un moment de silence : — C'est bien décidé, dit-il, vous voulez coucher cette nuit dans la chambre de Rouvenat ?

— J'y tiens absolument. Il se leva, mit son chapeau de paille sur sa tête et dit : — Je vais à la ferme. — Quand reviendrez-vous ? — Aussitôt que j'aurai trouvé le moyen de vous faire entrer dans la maison à l'insu de tout le monde. — Vous réussirez, j'en suis sûr. — Je l'espère. — Allez donc, mon brave Jean Renaud, je vous attendrai avec une vive impatience. Jean Renaud sortit. Un instant après il entra à la ferme et s'asséyait près de la cheminée, son bâton entre les jambes. De temps à autre, il échangeait quelques paroles avec la cuisinière qui allait et venait fort affairée, surveillant son feu, ses pots et ses marmites. Il était déjà tard, l'heure du retour des champs approchait et la servante savait que les travailleurs aiment à se mettre à table tout en arrivant. Préparer le repas de quarante personnes n'est pas une petite besogne. Jean Renaud, pour ne pas rester inactif, alimentait le feu en jetant sur le brasier un ou deux morceaux de bois, aussitôt que la flamme devenait moins vive. Pendant ce temps, la servante mettait sur les tables les assiettes et les couverts. — Vous avez bien de l'ouvrage, lui dit Jean Renaud. — Je vous en réponds. Je n'ai pas une seconde à perdre. Il faut que le souper soit prêt quand ils vont arriver. On entre, on se met à table, on mange. Ils sont fatigués, ils ont faim, il ne faut pas qu'ils attendent. Et puis, vous savez, Mardoche, ventre affamé n'a point d'oreille. — Est-ce que l'autre servante ne vous aide pas ? — Chacun ici a sa besogne. Gertrude a assez de traire ses vaches et de soigner sa laiterie. Les jours comme ceux-ci Mlle Blanche me donne un coup de main ; elle m'a aidée tantôt. Mais M. Mellier l'a appelée il y a une heure et elle n'est pas redescendue. — Est-ce que M. Mellier serait indisposé ? — Non, pas précisément, mais il a quelque chose, il paraît très agité. — L'absence de M. Rouvenat, peut-être. — Ce doit-être cela ; il est parti hier, il voudrait déjà qu'il fut revenu. Il lui semble que, du moment que M. Rouvenat n'est là, rien ne peut marcher. Tout de même M. Rouvenat est la cheville ouvrière de tout. — Bon, il va encore falloir que j'aille à la cave tirer le vin. Jean Renaud fit un brusque mouvement. — Est-ce que Mlle Blanche ne peut pas y aller ? demanda-t-il. — Si, certainement ; mais elle n'en a pas l'habitude, et puis je ne me permettrais pas de la déranger. D'ordinaire, c'est toujours M. Rouvenat qui monte le vin. — Si, cela peut vous être agréable, reprit Jean Renaud, qui avait son idée, je vous rendrais le petit service d'aller à la cave tirer le vin. [A suivre.]

GRACIEUSE INVITATION. M. CHS. ROBITAILLE, DE ST-SULPICE. M. J. C. ROBITAILLE, DE JOLIETTE. Invitent cordialement leurs amis et leur nombreuse clientèle d'aller visiter leur département de Pianos FEATHERSTON à la grande exposition qui doit avoir lieu à Montréal cet automne. Tous seront reçus avec courtoisie, et toutes explications et informations concernant la qualité de leurs instruments seront données avec plaisir.

ALLONS-Y ! VOUS QUI ÊTES CHAUVES

Vous dont les cheveux, autrefois NOIRS ou BLONDS, sont devenus prématurément gris, lisez attentivement les témoignages importants qui suivent. TÉMOIGNAGE DE O. N. FRÉCHETTE, ECR., L. ROBITAILLE, ECR., Pharmacien, CHER MONSIEUR. Permettez-moi de vous offrir mes félicitations sur le sujet de votre excellente préparation, le RESTAURATEUR DE ROBSON, dont j'ai eu occasion d'apprécier les effets tout à fait merveilleux. Sur la recommandation d'une personne qui s'en servait, je me procurai une bouteille de ce Restaurateur, pour voir s'il aurait pour effet d'arrêter la chute de mes cheveux qui tombaient rapidement. J'en avais à peine fait cinq à six applications, que mes cheveux cessèrent de tomber. Je recommanderai certainement à tous ceux qui souffrent de la même incommodité. Bien à vous, O. N. FRÉCHETTE, Représentant la Maison Ira Gould & Fils, Montréal, 21 Novembre 1890. TÉMOIGNAGE DE M. LE NOTAIRE U. LIPPÉ, ST-JEAN-DE-MATHA, Représentant du Comté de Joliette au Parlement Fédéral. On fait usage depuis plusieurs années dans ma famille du RESTAURATEUR DE ROBSON pour la chevelure, et l'on se trouve très bien soutenus rapports de son emploi. Non-seulement ce Restaurateur rend aux cheveux gris leur couleur naturelle, mais il en prévient la chute et favorise leur croissance. Suivant moi le RESTAURATEUR DE ROBSON est la préparation par excellence pour les cheveux. U. LIPPÉ N.P. St-Jean-de-Matha, 15 Janvier 1886. TÉMOIGNAGE DE CHARLES TELLIER, ECR., MARCHAND, ST-FÉLIX-DE-VALOIS. Je fais usage, depuis plusieurs années, du RESTAURATEUR DE ROBSON. Cette excellente préparation m'a donné la plus entière satisfaction pour les raisons suivantes : 1° Grâce à son usage, les cheveux recouvrent leur couleur primitive. Ainsi, mes cheveux, blanchis depuis plus de trente ans, sont revenus blonds comme dans le temps de ma première jeunesse. 2° Mes cheveux tombaient depuis longtemps lorsque je commençai l'usage du RESTAURATEUR DE ROBSON. Je n'avais plus encore employé la moitié d'une bouteille qu'ils cessèrent de tomber. Aujourd'hui mes cheveux tiennent mieux que jamais. Ma femme, qui souffrait du même inconvénient (chute de cheveux), a employé le Restaurateur avec un succès tout aussi satisfaisant. Mon fils, âgé de vingt-quatre ans, après une maladie de plusieurs mois, voit tomber ses cheveux de manière à lui faire croire qu'il allait devenir tout à fait chauve, quand, sur ma recommandation, il se met à faire usage du RESTAURATEUR DE ROBSON, dont l'emploi non-seulement arrête de suite la chute de ses cheveux, mais les fait pousser de nouveau et très vigoureux. 3° En outre de ces qualités ci-dessus mentionnées, le RESTAURATEUR DE ROBSON nettoie la tête d'une manière vraiment admirable. Les peaux sèches disparaissent sans retard. CHARLES TELLIER, St-Félix-de-Valois, 19 Mars 1888. LE RESTAURATEUR DE ROBSON EST EN VENTE PARTOUT à 50 cts la bouteille.

CHOLERA ! Préparez cette TERRIBLE MALADIE, votre prochain de suite L'ANTICHOLÉRIQUE de Dr NEY. La Diarrhée cholérique à l'extrême, qui ordinairement le caractère de la Choléra, est souvent des conséquences fatales, si elle est négligée. Quelques doses d'ANTICHOLÉRIQUE de Dr NEY arrêtent à son début ce mal si redoutable. Seul et unique pharmacien aux États-Unis, 371, rue de la Paroisse, New-York. M. J. ROBITAILLE, Monsieur et Cher Confrère, Je me fais un devoir de témoigner en faveur de l'ANTICHOLÉRIQUE de Dr NEY, que vous êtes, parait-il, en voie de faire connaître au public canadien. Voilà plus de dix ans que je suis dans la Pharmacie en différents localités de l'Amérique du Nord, et je dois dire en toute sincérité que je ne connais pas de préparation qui ait donné autant de satisfaction que l'ANTICHOLÉRIQUE de Dr NEY. J'ai eu occasion de voir cette excellente préparation employée dans une foule de cas et toujours avec le plus grand succès. Depuis mon expérience, c'est véritablement le spécifique par excellence contre la Choléra et la Diarrhée. Bien à vous, A. D. CASAVANT, Pharmacien, Fall River, Mass. 2 avril 1892. En vente partout à 50 cts la bouteille. L. ROBITAILLE, Chimiste, JOLIETTE, P. Q.

Fameux Avantages. Madame Vve Joseph Mageau, voulant se retirer du commerce, offre en vente un emplacement situé dans le village de la paroisse de St-Jacques de l'Achigan, en face de l'église, de 100 pieds de largeur sur un arpent de profondeur, avec une magnifique maison en pierre couverte en métal, occupée comme magasin et résidence privée, hangar, grange et autres spacieuses dépendances desues constructives. Madame Mageau offre aussi en vente, soit en bloc ou en détail, tout son stock de commerce comprenant marchandises sèches, épicerie, quincailleries, ferronneries, etc. Madame Mageau offre encore en vente un terrain à bois de 18 arpents en superficie, situé dans la concession du ruisseau St-Georges, en la paroisse de St-Jacques de l'Achigan. Conditions exceptionnellement faciles. S'adresser à 25 juil. jno. — DAME VVE JOSEPH MAGEAU.

CHANCRES ET CANCERS. Le Dr Fleury de Lanoraie, P. Q. possède à l'heure qu'il est un remède qui guérit infailliblement tous chancres et cancers. Il se sert d'emplâtres qui doivent être appliqués nécessairement par lui-même. Du moment qu'on s'apercevra de cette maladie, bien vouloir se hâter de l'en avertir immédiatement. CERTIFICATS Au Dr FLEURY, Lanoraie. M. le Docteur, Je suis très heureux de faire savoir au public, les bons effets qu'ont produits vos remèdes concernant la maladie d'un chancre qui me faisait souffrir horriblement depuis plusieurs mois et dont j'ai été complètement guéri, grâce à vos bons traitements et je ne cesserais de proclamer partout votre habileté. Je suis très heureux de vous donner ce certificat. HUGH DALY, St-Ambroise de Kildare. A. M. le Dr Fleury, Lanoraie. La présente est pour certifier que j'ai été complètement guéri d'un chancre, dont je souffrais depuis longtemps et je recommande à tous ceux qui sont atteints de cette terrible maladie de s'adresser en toute confiance au Dr Fleury de Lanoraie, et ils seront certains d'être complètement guéris. DAME ANSELME AUBIN, Ste-Elizabeth, 3jan.1a. A VENDRE. Michel Markoy, du 11ème Rang de St-Ambroise de Kildare, offre en vente une magnifique terre, bâtie de grange, maison, etc, avec une sucrerie de 1000 érabes, située à 4 1/2 milles de l'église. Superficie : 7 arpents de largeur sur 26 de longueur. Pour plus amples détails, s'adresser à MICHEL MARKEY, 15 août 1m. Radstock, Cité Joliette.

Modes ! Modes ! J'annonce au public que d'ici au 1er septembre, je vendrai tous les chapeaux de paille qui me restent en main à 50 cts dans la piastre, et de plus, nous les garnirons gratuitement. N'oubliez pas que j'ai un stock considérable de rubans, qui ont été achetés à 25 cts dans la piastre, ainsi que les plumes et les fleurs ; par conséquent nous pouvons les vendre bien meilleur marché qu'ailleurs. Nous avons aussi les "sailors" de toutes couleurs, pour 25 cts et les "flaps", grands chapeaux par enfants, au même prix. Notre assortiment de deuil est au complet. Venez nous voir et vous serez convaincus de la vérité de ces avancés. MME J. N. LANDRY, 25 av. 95, 1a.

HOTEL DU PACIFIQUE Pete Lafrance, Prop. RUE NOTRE-DAME, JOLIETTE. Comme par le passé et tout en remerciant ses amis de la campagne, et le public voyageur, M. Lafrance les invite de nouveau à lui rendre une visite et ils y trouveront tout le confort désirable. Repas, boissons, voitures de louage et omnibus à l'arrivée de chaque train. 30ma194.6m. A vendre ou à louer.

10. Une terre située en la paroisse de L'Assomption, désignée au Cadastre officiel de cette paroisse sous le No 257, appartenant ci devant à M. Elzéar Landry, contenant trois arpents de largeur sur quarante arpents de profondeur, bornée par un bout à la Rivière L'Assomption, à l'autre bout aux terres du Point du Jour, d'un côté à Nazaire Turcotte ou son représentant, et de l'autre côté à J.-Bte. St-Amour, bâtie de maison, grange, étable, écurie, bergerie, souille, remise, hangar, laiterie et autres dépendances ; avec une magnifique sucrerie sur cette terre. — 20. A vendre : Une terre à bois, située au même lieu, faisant partie du No. 249 du dit cadastre, contenant trois arpents de largeur sur environ huit arpents de profondeur, bornée par un bout, à l'autre partie du dit No. 249, appartenant à André Racette, à l'autre bout aux terres du Point du Jour, d'un côté au dit André Racette et de l'autre côté à Prisque Magnan. Pour les conditions qui seront très faciles et avantageuses, s'adresser au sousigné, Barthélemy Vézina, notaire à Joliette. BARTH. VÉZINA, Propriétaire. Joliette, 24 juillet. jno.

PITUITE Vous qui souffrez, depuis des années peut-être, de cette affection désagréable qui vous rend la vie si pénible, vous croyez probablement que votre maladie est incurable. Vous avez peut-être essayé bien des remèdes, en vous adressant à bien des médecins, sans soulagement appréciable. Hâtez-vous, écoutez une victime de cette maladie si souffrante. M. L. ROBITAILLE, Pharmacien, "Je crois de mon devoir de vous faire part du bien que j'ai ressenti par l'usage des PILULES ANTIBILIEUSES de Dr NEY. J'étais fort souffrant depuis 3 ans. J'étais sujet au mal de cœur, à la PITUITÉ, je ne ressentais aucun goût pour la nourriture, mes forces allaient s'affaiblissant de jour en jour. J'ai pris votre médicament pendant plusieurs mois, mais sans effets marquants. Je ne puis parvenir à me faire purger suffisamment et la PITUITÉ continue de me faire souffrir. "Sur votre avis, j'essayai les PILULES de Dr NEY. L'effet fut immédiat. La PITUITÉ disparut comme par enchantement et je redevins un homme nouveau. "Merci mille fois pour m'avoir fait connaître un médicament aussi précieux." CUTHBERT JUBINVILLE, St-Thomas, 20 juin 1891. Les Pituïtes du Dr Ney sont en vente partout à 25 cts la Boite. Franco par la maille sur réception du prix. SEUL PROPRIÉTAIRE L. ROBITAILLE, Chimiste, JOLIETTE, P. Q.

J.A. MARTIN, ARPENTEUR, JOLIETTE. BUREAU : Rue de Lanaudière, en face du Couvent de la Congrégation. 13 juin 95. 1a.

Hôtel Jacques-Cartier. Situé dans l'endroit le plus central. Rendez-vous de tous les hommes d'affaires. Hôtel de première classe sous tous les rapports. \$1.50 par jour. Thomas E. Shallows, propriétaire, 25 Place Jacques-Cartier, Montréal. 22 août 3m. Ce collège est le plus grand et le mieux tenu de toutes les institutions de ce genre au Canada, et c'est à ce collège que les jeunes gens reçoivent une instruction commerciale la plus perfectionnée dans la langue anglaise. Il y a des appartements séparés pour les personnes du sexe. Nous enverrons gratuitement notre catalogue à toutes les personnes qui en feront la demande, avec les explications nécessaires sur le mode de l'enseignement. Ce catalogue est illustré et renferme les vues de différents départements dans lesquels sont donnés nos cours pratiques et théoriques par nos professeurs très expérimentés. Pour plus de renseignements, s'adresser à M. J. D. DAVIS, principal, 15 août 3m 42 Carré Victoria, Montréal.